

# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



## INSTALLATION

# Bâtir un projet solide

## Les + AVANTAGES

- **Un conseiller d'entreprise dédié** tout au long de votre projet
- **Un conseil global pour mettre en cohérence tous les aspects de votre projet :** économiques, techniques, réglementaires et administratifs
- **Des services spécialisés pour répondre à vos besoins spécifiques :** bâtiment, environnement, organisation du travail, etc.
- **Un appui dans vos relations et négociations** avec vos partenaires : banque, administration, etc.
- **Des comptes rendus à chaque étape** pour suivre l'avancement de votre projet.

*Pour réussir votre installation, la Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement en trois étapes pour faire les bons choix.*

Votre conseiller vous aide à prendre du recul et à établir les bases de votre projet en cohérence avec vos objectifs personnels et la structure agricole envisagée.

Après avoir déterminé ensemble le meilleur scénario, nous réalisons l'étude économique prévisionnelle pour évaluer la faisabilité du projet et optimiser votre financement.

Si vous demandez des aides à l'installation, nous formalisons votre dossier.

**Nous savons que demain vous serez un chef d'entreprise : c'est le sens de notre accompagnement !**

# Bâtir un projet solide



## 3 étapes pour réussir

1

### DIAGNOSTIC PRÉALABLE

Collecte des informations nécessaires à l'étude : rendez-vous préalable et/ou visite d'exploitation.

Élaboration du diagnostic: analyse des objectifs professionnels et personnels, des moyens de production (humains, fonciers, bâtiments, équipements, cheptel...)

Identification des scénarios de développement possibles.

Formalisation d'un plan d'action

Étude complémentaire, si nécessaire : mise aux normes, conseil bâtiment, projet agro-environnemental, montage sociétaire complexe, organisation du travail...



2

### ÉTUDE PRÉVISIONNELLE

Réalisation d'une étude prévisionnelle sur les 5 premières années du projet : analyse et recommandations sur la faisabilité technique, économique, financière et commerciale.

Expertise technico-économique d'un atelier de production ou étude de la commercialisation en circuits-courts.

Un document support reprenant les données technico-économiques de l'étude.



3

### FORMALISATION DE LA DEMANDE D'AIDE

Formalisation du Plan d'entreprise.

Rédaction du document de demande d'aides.

Préparation du dossier et transmission au service pré-instructeur.



« J'ai une relation de confiance avec mon conseiller de la Chambre d'agriculture, il me connaît et ça me rassure. Je peux aborder avec lui tant les aspects techniques, économiques que réglementaires »

## Vos interlocuteurs

MODALITÉS, TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA VIENNE

Agropole, 2133 Route de Chauvigny  
CS 35001 - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR  
Tél. : 05 49 44 74 74  
Email : [accueil@vienne.chambagri.fr](mailto:accueil@vienne.chambagri.fr)  
[www.vienne.chambre-agriculture.fr](http://www.vienne.chambre-agriculture.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VIENNE

### VOS CONSEILLERS D'ENTREPRISE :

**Arold FAYOLLE**  
Tél. : 07 71 58 96 09 - 05 49 44 75 62  
Mail : [arold.fayolle@vienne.chambagri.fr](mailto:arold.fayolle@vienne.chambagri.fr)

**Julien MEILHAC**  
Tél. : 06 98 52 99 39 - 05 49 44 75 55  
Mail : [julien.meilhac@vienne.chambagri.fr](mailto:julien.meilhac@vienne.chambagri.fr)

**Jean-Philippe PERRAUD**  
Tél. : 06 86 38 52 96 - 05 49 44 75 50  
Mail : [jean-philippe.perraud@vienne.chambagri.fr](mailto:jean-philippe.perraud@vienne.chambagri.fr)

### ASSISTANTE :

**Christelle BUSOM**  
Tél. : 05 49 44 74 60  
Mail : [christelle.busom@vienne.chambagri.fr](mailto:christelle.busom@vienne.chambagri.fr)